



Saisie de mon vehicule lors d'une enquete judiciaire.

Par **coppin**, le **12/09/2012 à 18:55**

Bonjour, le 14 juin 2012 j'ai été mis en examen lors d'une enquete sur les stupefiant. On m'accuse de detention car j'etais hebergé chez mon frere et c'est lui qui faisait cela. Lors de son arrestation il etait en possession de mon vehicule. La justice a saisie mon vehicule sans m'en dire plus. a se jour je ne peux arreter mon assurance car je n'ai aucun document de le preuve de cette saisie. sachant que mon frere s'en ai servie a mon inssu pour faire son trafic. Je voulais savoir comment avoir un document comme quoi a la date de son arrestation mon vehicule a été saisie, et si moi j'avais une chance de la recupéré? merci poyr votre reponse.
rn Mr COPPIN Charly

Par **alterego**, le **12/09/2012 à 19:15**

Bonjour, Vous devez le demander aux services de Police qui ont procédé à son arrestation et à la saisie du véhicule. Vous devriez pouvoir savoir où il a été entreposé et pouvoir le récupérer. Êtes-vous toujours accusé ?
Cordialement

Par **chaber**, le **13/09/2012 à 07:21**

bonjour je doute fort que vous puissiez récupérer rapidement votre véhicule tant que l'enquête est en cours et que la justice n'a pas tranché

Par **injustice74**, le **13/12/2012** à **15:20**

Salut Coppin,rnrnMalheureusement ma femme c'est retrouvé dans la même situation que toi (sauf que rien n'est été trouvé ou prouvé à ce jour), sans qu'elle est eu son mot à dire.rnrnPrise d'un avocat pour récupérer son véhicule,décision du TG + cour d'appel "refus affaire judiciaire en cours". Renvoi en cassation et maintenant attente!!!.rnrnOu en êtes vous dans vos démarches, j'aimerais pouvoir prendre d'autres cas similaires pour pouvoir comprendre.rnJURISPRUDENCE!!! La justice n'est pas toujours respecter, les lois sont souvent bafoués au détriment d'un rapport ou autres faits infondés. rnrnMerci pour votre retour.